



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

N° 15/1405-AE /M

COMMUNIQUE

Le Ministère des Affaires Etrangères, après avoir procédé à des échanges d'informations avec les autorités françaises, à travers l'Ambassade de France à Madagascar, informe le public que les articles publiés par certains médias concernant l'interpellation, sur le territoire français, de Madame Nicole ANDRIANARIVOSON sont entièrement infondés.

A cet égard, ce communiqué est publié pour couper court aux rumeurs véhiculés à l'encontre d'une ressortissante malgache, non moins haute personnalité au sein d'une institution publique.

Antananarivo, le 18 décembre 2015

